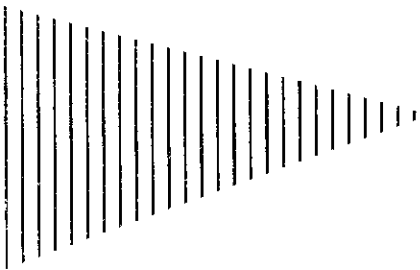




23 2015-06-30 10319 9196 RR 0001 0206664

États financiers

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal
30 juin 2015



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Les Grands Ballets Canadiens de Montréal** qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2015 et les états des résultats, de l'évolution du solde de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Les Grands Ballets Canadiens de Montréal** au 30 juin 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 20 octobre 2015

¹ CPA auditeur, C.A., permis de comptabilité publique n° A112005



Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2015

	2015				2014	
	Fonds général \$	Fonds de création et de nouvelles productions \$	Fonds Casse- Noisette \$	Fonds Jeunesse André Aisenstadt \$	Total \$	Total \$
ACTIF						
Actif à court terme						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 977 762	4 344 465	239 915	—	6 562 142	5 249 506
Débiteurs [notes 4 et 11]	579 233	—	—	—	579 233	488 573
Autres actifs [note 5]	38 930	—	—	—	38 930	140 559
Total de l'actif à court terme	2 595 925	4 344 465	239 915	—	7 180 305	5 878 638
Prêt au Fonds de						
Dotation de Les Grands Ballets Canadiens de Montréal [note 11]	—	—	—	150 000	150 000	150 000
Immobilisations [note 7]	141 707	—	—	—	141 707	179 173
	2 737 632	4 344 465	239 915	150 000	7 472 012	6 207 811
PASSIF ET SOLDES DE FONDS						
Passif à court terme						
Créditeurs et frais courus [note 8]	715 703	—	—	—	715 703	423 523
Subventions reportées à la saison à venir	293 823	—	—	—	293 823	99 000
Revenus perçus d'avance	1 221 143	—	—	—	1 221 143	1 129 555
	2 230 669	—	—	—	2 230 669	1 652 078
Soldes de fonds [note 6]						
Investis en immobilisations	141 707	—	—	—	141 707	179 173
Non grevés d'affectations externe	365 256	3 920 801	—	—	4 286 057	3 621 169
Affectations d'origine externe	—	423 664	239 915	150 000	813 579	755 391
	506 963	4 344 465	239 915	150 000	5 241 343	4 555 733
	2 737 632	4 344 465	239 915	150 000	7 472 012	6 207 811

Engagements [note 12]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

	2015					2014				
	Fonds général	Fonds de création et de nouvelles productions	Fonds Casse-Noisette	Fonds jeunesse André Aisenstadt	Total	Fonds général	Fonds de création et de nouvelles productions	Fonds Casse-Noisette	Fonds jeunesse André Aisenstadt	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
REVENUS										
Spéctacles et tournées										
Montréal	3 904 843	—	—	—	3 904 843	4 253 490	—	—	—	4 253 490
Activités de diffusion [note 10]	2 423 614	—	—	—	2 423 614	1 422 013	—	—	—	1 422 013
Tournées	90 276	—	—	—	90 276	759 692	—	—	—	759 692
	6 418 733	—	—	—	6 418 733	6 435 195	—	—	—	6 435 195
Revenus autonomes										
Apport – Financement privé [annexe 1 et note 11]	1 269 857	—	558 027	—	1 827 884	1 465 373	—	718 174	—	2 183 547
Échanges de services, intérêts et autres [notes 6 et 11]	1 608 907	38 064	1 881	6 000	1 654 852	1 027 491	32 737	2 418	6 000	1 068 646
	2 878 764	38 064	559 908	6 000	3 482 736	2 492 864	32 737	720 592	6 000	3 252 193
Subventions [annexe 1]										
Fonctionnement	3 582 500	—	—	—	3 582 500	3 617 000	—	—	—	3 617 000
Tournées	—	—	—	—	—	190 180	—	—	—	190 180
Projets spéciaux	181 951	—	—	—	181 951	101 453	—	—	—	101 453
Mécénat placement culture Québec	50 000	—	—	—	50 000	50 000	—	—	—	50 000
	3 814 451	—	—	—	3 814 451	3 958 633	—	—	—	3 958 633
	13 111 948	38 064	559 908	6 000	13 715 920	12 886 692	32 737	720 592	6 000	13 646 021
DÉPENSES [annexe 2]										
Salaires du personnel	4 417 245	—	—	—	4 417 245	4 285 137	—	—	—	4 285 137
Spéctacles – Diffusions et tournées	6 867 055	—	—	—	6 867 055	6 887 152	—	—	—	6 887 152
Frais généraux	1 238 290	—	501 720	6 000	1 746 010	1 199 265	—	718 174	6 000	1 923 439
	12 522 590	—	501 720	6 000	13 030 310	12 371 554	—	718 174	6 000	13 095 728
Excédent des revenus sur les dépenses	589 358	38 064	58 188	—	685 610	515 138	32 737	2 418	—	550 293

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS

Exercice terminé le 30 juin 2015

FONDS GÉNÉRAL	2015		2014	
	Investis en immobilisations corporelles \$	Non grevés d'affectation \$	Total \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	179 173	238 432	417 605	402 467
Excédent des revenus sur les dépenses	—	589 358	589 358	515 138
Investissement net en immobilisations	(37 466)	37 466	—	—
Virements interfonds au Fonds de et de nouvelles productions <i>[note 6]</i>	—	(500 000)	(500 000)	(500 000)
Solde à la fin de l'exercice	141 707	365 256	506 963	417 605

FONDS DE CRÉATION ET DE NOUVELLES PRODUCTIONS	2015 \$	2014 \$
Solde au début de l'exercice	3 806 401	3 273 664
Excédent des revenus sur les dépenses	38 064	32 737
Virements interfonds du Fonds général <i>[note 6]</i>	500 000	500 000
Solde à la fin de l'exercice	4 344 465	3 806 401

FONDS CASSE-NOISETTE	2015 \$	2014 \$
Solde au début de l'exercice	181 727	179 309
Excédent des revenus sur les dépenses	58 188	2 418
Solde à la fin de l'exercice	239 915	181 727

FONDS JEUNESSE ANDRÉ AISENSTADT	2015 \$	2014 \$
Solde au début de l'exercice	150 000	150 000
Excédent des revenus sur les dépenses	—	—
Solde à la fin de l'exercice	150 000	150 000

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 juin 2015

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	685 610	550 293
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties de fonds :		
Amortissement	47 689	53 275
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	(90 660)	461 333
Diminution des stocks	—	59 203
Diminution des autres actifs	101 629	30 018
Augmentation des créiteurs et frais courus	292 180	9 062
Augmentation (diminution) des subventions reportées à la saison à venir	194 823	(248 345)
Augmentation des revenus perçus d'avance	91 588	237 596
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 322 859	1 152 435
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(10 223)	(146 510)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		
	1 312 636	1 005 925
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 249 506	4 243 581
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	6 562 142	5 249 506
Composition de la trésorerie		
Trésorerie	860 127	112 580
Équivalents de trésorerie	5 702 015	5 136 926
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	6 562 142	5 249 506

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2015

1) NATURE DES ACTIVITÉS

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal [l'«Organisme»] est un organisme sans but lucratif constitué le 2 mai 1957 sous l'autorité de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* qui produit et présente des spectacles de ballet sur la scène montréalaise, canadienne et mondiale. L'Organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Une partie des activités de l'Organisme repose sur sa capacité à obtenir des subventions, notamment des organismes gouvernementaux et des dons [«Financement privé»] sous forme de commandites ou autres. Une partie importante de ces subventions doit être renouvelée sur une base annuelle ou pluriannuelle. Si ces subventions n'étaient pas renouvelées, l'Organisme devrait trouver d'autres sources de financement pour poursuivre ses activités.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers sont préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratifs», qui énonce les normes comptables pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

L'Organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont constatés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés.

Le fonds général rend compte des activités menées par l'Organisme en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds de création et de nouvelles productions sert à accumuler des dons précis ainsi que des contributions provenant du fonds général qui permettront à l'Organisme d'investir dans de nouvelles créations et productions [voir note 6].

Le fonds Casse-Noisette sert à accumuler des dons précis ainsi que des contributions provenant du fonds général qui permettront à l'Organisme d'investir dans des activités auprès d'enfants défavorisés dans le cadre de sa production Casse-Noisette et de renouveler des éléments des décors et costumes [voir note 6].

Le fonds de jeunesse André Aisenstadt – un programme annuel d'accessibilité aux arts [ci-après «le Fonds de jeunesse André Aisenstadt»] sert à accumuler des revenus et des intérêts pour faciliter l'accessibilité aux jeunes étudiant(e)s de niveau collégial aux représentations des Grands Ballets Canadiens de Montréal [voir note 6].

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2015

Constatation des produits

Les revenus de vente de billets sont constatés à titre de produits dans l'exercice financier au cours duquel les représentations des spectacles correspondants ont lieu.

L'Organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses apports.

Apports affectés

Les revenus de subventions de fonctionnement et de tournées sont constatés à titre de produits dans l'exercice financier au cours duquel les événements pour lesquels elles ont été accordées ont lieu.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié, au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports non affectés

Les apports non affectés inclus dans la rubrique Financement Privé sont constatés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Dons reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de biens et de services sont constatés à la fois à titre de revenus et de dépenses à leur juste valeur marchande dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus, lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que ces biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'Organisme car autrement ils auraient dû être achetés par l'Organisme. Ils sont inclus au poste échanges de services, intérêts et autres pour les apports et au poste frais général d'administration pour les dépenses.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds d'encaisse, des soldes bancaires disponibles, des chèques émis en sus des dépôts bancaires et des placements très liquides et qui sont constatés au coût, montant qui se rapproche de la valeur marchande.

Autres actifs

Les coûts directement liés au développement de spectacles sont présentés sous la rubrique «Autres actifs» lorsque l'Organisme peut démontrer de façon fiable qu'un avantage économique futur est associé à ces coûts. Ces coûts sont passés en charges immédiatement en l'absence de preuves suffisantes qu'ils seront recouvrables.

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2015

Instruments financiers

L'Organisme comptabilise initialement un instrument financier à sa juste valeur, sauf pour les opérations entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon les circonstances. Par la suite, l'Organisme évalue ces instruments financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers sont composés de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et du prêt au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens de Montréal. Les passifs financiers sont composés des créditeurs et frais courus (excepté les sommes à remettre à l'État).

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ou 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel de scène	Linéaire	10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Logiciels	Linéaire	3 ans

L'aide gouvernementale et les commandites reçues attribuables aux immobilisations sont portées en diminution des immobilisations correspondantes.

Dépréciation

i) Dépréciation des actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2015

ii) Actifs financiers évalués au coût après amortissement

S'il existe des indications d'une possible dépréciation, l'Organisme doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
- ii) le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan;
- iii) la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

3) FONDS DE DOTATION DE LES GRANDS BALLETS CANADIENS DE MONTRÉAL

Le Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens de Montréal est un organisme de bienfaisance enregistré, constitué en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a pour objet exclusif de recueillir des fonds, des legs ou d'autres contributions et d'administrer ses éléments d'actifs afin de créer un fonds de dotation pour le soutien de Les Grands Ballets Canadiens de Montréal.

4) DÉBITEURS

	2015	2014
	\$	\$
À recevoir du Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens de Montréal	372 874	45 772
Subventions à recevoir	136 250	246 183
Comptes à recevoir	66 660	191 173
Billetterie	3 449	5 445
	<u>579 233</u>	<u>488 573</u>

Les modalités relatives aux comptes clients du Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens de Montréal ont les conditions commerciales qui sont aussi accordées aux parties non apparentées.

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2015

5) AUTRES ACTIFS

	2015	2014
	\$	\$
Frais de production liés au développement de spectacles de la saison à venir	16 449	130 765
Dépôts	22 481	9 794
	<u>38 930</u>	<u>140 559</u>

6) FONDS DE CRÉATION ET DE NOUVELLES PRODUCTIONS, FONDS CASSE-NOISETTE ET FONDS DE JEUNESSE ANDRÉ AISENSTADT

Fonds de création et de nouvelles productions

Afin de maintenir un répertoire adéquat, l'Organisme doit annuellement investir dans de nouvelles créations et productions. Toutefois, les revenus découlant de ces nouvelles créations et productions se réalisent sur plusieurs années, et certaines œuvres connaissant des succès importants ne peuvent être présentées qu'occasionnellement. À cet égard, l'Organisme a constitué un fonds distinct permettant d'accumuler des dons précis ainsi que des contributions provenant du fonds général selon des modalités déterminées.

Ces modalités prévoient que l'Organisme verse dans le fonds de création et de nouvelles productions un montant égal à un pourcentage, à être déterminé annuellement par le conseil d'administration, de l'excédent des produits de la vente de billets pour des œuvres à succès sur les produits annuels moyens par production réalisés au cours des deux dernières années ou des apports désignés au fonds de création et de nouvelles productions. Pour les exercices clos les 30 juin 2015 et 2014, une contribution de 500 000 \$ du fonds général a été versée au fonds de création et de nouvelles productions.

En outre, le comité d'audit détermine, par voie de résolutions, le montant pouvant être affecté à titre de transfert au fonds général permettant de couvrir les frais de création et de nouvelles productions engagés au cours de l'exercice. Pour les exercices clos les 30 juin 2015 et 2014, aucune contribution du fonds de création et de nouvelles productions n'a été versée au fonds général.

Fonds Casse-Noisette

Afin de financer ses activités auprès des enfants défavorisés dans le cadre de sa production Casse-Noisette et pour soutenir la réfection annuelle du spectacle Casse-Noisette, l'Organisme a créé au 31 mars 2008 un fonds permettant d'accumuler des dons précis à ces effets.

Pour l'exercice 2015, les revenus générés ont été de 559 908 \$ [720 592 \$ pour l'exercice 2014]. Les sommes ainsi recueillies sont affectées en totalité à des activités culturelles préparatoires au spectacle : des ateliers en arts visuels, littérature et danse sont offerts à des enfants qui sont ensuite invités à une représentation spéciale de Casse-Noisette.

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2015

L'Organisme organise le Marché Casse-Noisette qui fait désormais partie des activités du Fonds Casse-Noisette. Le Marché Casse-Noisette a réalisé un surplus de 112 292 \$ au 30 juin 2015 [surplus de 29 842 \$ au 30 juin 2014].

Fonds de jeunesse André Aisenstadt

Le 7 octobre 2009, les Grands Ballets Canadiens de Montréal ont reçu un apport d'un montant de 150 000 \$ de la Fondation Aisenstadt pour créer le fonds de jeunesse André Aisenstadt. Les revenus générés par le Fonds [6 000 \$ pour les exercices clos les 30 juin 2015 et 2014] servent à donner 100 paires de billets de spectacles des Grands Ballets Canadiens de Montréal [d'une valeur équivalente] à des étudiants du niveau collégial.

7) IMMOBILISATIONS

	2015		2014	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Mobilier et équipement	695 819	627 375	691 384	615 482
Matériel informatique	470 407	453 605	465 540	445 458
Matériel de scène	64 156	9 472	64 156	3 057
Améliorations locatives	177 099	177 099	177 099	165 964
Logiciels	33 923	32 147	33 002	22 048
Costumes et décors	1	—	1	—
	1 441 405	1 299 698	1 431 182	1 252 009
Amortissement cumulé	(1 299 698)		(1 252 009)	
	141 707		179 173	

8) CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

Au 30 juin 2015, une somme de 127 702 \$ était à remettre à l'État [20 252 \$ au 30 juin 2014].

9) ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX ET AUTRES SUBVENTIONS

L'Organisme organise annuellement un gala de bienfaisance afin de recueillir des fonds destinés à financer ses activités générales de fonctionnement principalement aux fins de nouvelles créations. Les revenus nets de cette activité ont totalisé 198 786 \$ au 30 juin 2015 [265 191 \$ au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014]. Les revenus et dépenses afférents à cet événement étaient respectivement de 488 516 \$ et de 289 730 \$ au 30 juin 2015 [589 102 \$ et de 323 911 \$ au 30 juin 2014].

Les revenus de cette activité sont inclus sous la rubrique «Apports – financement privé»; et les dépenses dans les frais généraux d'administration, sous la rubrique «Financement privé».

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2015

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2013, l'Organisme a créé le Centre National de Danse-Thérapie qui intègre trois fonctions : les services en danse-thérapie, la recherche clinique et la formation. Les revenus ont été de 289 573 \$ [127 746 \$ en 2014], incluant les subventions spécifiques au projet de 159 758 \$ [94 000 \$ en 2014], et les dépenses afférentes à cette activité ont été respectivement de et de 206 315 \$ [98 279 \$ en 2014].

Relativement à la subvention de Mécénat Placement Culture Québec, une deuxième tranche de la subvention de contrepartie a été versée au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015. Celle-ci vise à appairer les résultats de collecte de fonds des trois derniers exercices financiers. L'Organisme s'est vu attribué un montant total de 150 000 \$ pour les exercices clos les 30 juin 2014, 2015 et 2016.

Selon le programme de Mécénat Placement Culture Québec, l'Organisme sera également éligible à une subvention sur les dons dédiés aux tournées du présent exercice. Au cours de l'exercice, la somme de 21 319 \$ a été reçue comme dons spécifiquement dédiés à la tournée à Madrid [17 030 \$ en 2014 dédiés à la tournée dans les Balkans].

10) ACTIVITÉS DE DIFFUSION

Les activités de diffusion ont généré un excédent des revenus sur les dépenses de 310 362 \$ au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015 [excédent des revenus sur les dépenses de 465 485 \$ au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014].

11) OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme a conclu des opérations avec des personnes apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les opérations entre apparentés se détaillent comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Administrateurs		
Apports – Financement privé	176 127	69 400
Organisme de bienfaisance enregistré – intérêt économique		
Apports – Échanges de services, intérêts et autres	1 474 741	899 431

Les soldes à recevoir et à payer à des personnes apparentées inclus dans le bilan sont les suivants :

	2015 \$	2014 \$
Organisme de bienfaisance enregistré – intérêt économique		
À recevoir du Fonds de Dotation de		
Les Grands Ballets Canadiens de Montréal	372 874	45 772
Prêt au Fonds de Dotation de		
Les Grands Ballets Canadiens de Montréal	150 000	150 000

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2015

Le 10 octobre 2009, les Grands Ballets Canadiens de Montréal ont consenti un prêt de 150 000 \$ portant intérêt au taux annuel de 4 % remboursable à demande au Fonds de Dotation les Grands Ballets Canadiens [le «Fonds»]. La valeur nominale du prêt représente la somme octroyée par la Fondation Aisenstadt. Les intérêts générés sur ce prêt sont versés à l'Organisme sur une base annuelle. Puisque l'Organisme n'a pas l'intention de demander le remboursement de ce prêt avant le 1 juillet 2016, il a été classé comme actif à long terme.

12) ENGAGEMENTS

Les engagements incluent, entre autres, un montant annuel de 105 000 \$ pour un bail qui est renouvelable à compter du 1^{er} janvier de chaque année, à moins d'un préavis de douze mois de l'une ou l'autre des parties. L'Organisme prévoit déménager en août 2016. Les autres engagements concernent deux autres locaux d'entreposage et l'obligation que l'Organisme a relativement à la location de salles de spectacles. Les engagements totaux pour les prochaines années sont :

	\$
2016	359 096
2017	252 529
2018	168 018
2019	171 897
	<u>951 540</u>

13) INSTRUMENTS FINANCIERS – RISQUES ET INCERTITUDES

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses affaires, l'Organisme évalue régulièrement la situation financière de ses débiteurs et examine l'historique de crédit pour tout nouveau débiteur. Elle établit la provision pour mauvaises créances en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. L'Organisme croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ceux-ci et de leurs secteurs d'activité. Au 30 juin 2015, aucun compte à recevoir ne représentait plus de 10% des comptes à recevoir [trois comptes à recevoir représentaient 57 % au 30 juin 2014].

Risque de taux d'intérêt

Le prêt au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens de Montréal ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'il est rappelable sur demande et par conséquent l'Organisme peut renégocier les conditions si le taux d'intérêt venait à fluctuer.

SUBVENTIONS ET FINANCEMENT PRIVÉ

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

	2015	2014
	\$	\$
SUBVENTIONS		
Fonctionnement		
Conseil des arts et des lettres du Québec	2 175 000	2 175 000
Conseil des arts de Montréal	275 000	275 000
Conseil des Arts du Canada	1 132 500	1 167 000
	<u>3 582 500</u>	<u>3 617 000</u>
Tournées		
Conseil des arts et des lettres du Québec	—	94 500
Conseil des Arts du Canada	—	95 680
	<u>—</u>	<u>190 180</u>
Mécénat placement culture Québec [note 9]	50 000	50 000
Projets spéciaux [note 9]	181 951	101 453
	<u>231 951</u>	<u>151 453</u>
Total subventions	<u>3 814 451</u>	<u>3 958 633</u>
APPORT – FINANCEMENT PRIVÉ		
Commandites	480 795	487 195
Événements spéciaux [note 9]	1 114 098	1 307 277
Dons individus, Fondations et Sociétés [note 11]	211 672	372 045
Dons dédiés [note 9]	21 319	17 030
	<u>1 827 884</u>	<u>2 183 547</u>

DÉPENSES

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

	2015	2014
	\$	\$
SALAIRES DU PERSONNEL		
Danseurs	1 650 871	1 573 210
Administration et financement	1 281 420	1 148 781
Marketing et communications	515 935	478 287
Production et tournées	368 514	535 769
Département artistique	600 505	549 090
	4 417 245	4 285 137
SPECTACLES – DIFFUSION ET TOURNÉES		
Musiciens et droits musique	492 981	786 647
Cachets et frais des créateurs	306 256	278 058
Techniciens et autres salaires	679 022	686 361
Décors et accessoires	778 584	648 090
Frais de tournées	279 983	915 840
Activités de diffusion	2 113 252	956 528
Frais de salle – de billetterie et redevances	642 398	658 099
Frais divers de production	328 553	527 663
Promotion et publicité	1 246 026	1 429 866
	6 867 055	6 887 152
FRAIS GÉNÉRAUX		
Financement privé <i>[notes 9 et 11]</i>	652 054	940 190
Campagnes d'abonnement, marketing et communications	144 619	112 098
Administration	528 096	416 534
Amortissement	47 689	53 275
Location et entretien des installations	288 607	326 227
Département artistique	58 659	50 786
Tournées	26 286	24 329
	1 746 010	1 923 439